

Référent Santé Sécurité au travail : Exercer une mission de Prévention des Risques Professionnels

3 jours + 1 jour minimum de travail d'intersession (22h)
Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 07/09/2022

950€ NET

Conseiller et accompagner son employeur dans le cadre de la prévention des risques professionnels.

Objectifs

Depuis le 1^{er} juillet 2012, l'employeur doit désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Compétences visées

- Participer à l'évaluation des risques professionnels (mise en place du document unique d'évaluation des risques, mise à jour...).
- Planifier les actions de prévention,
- Promouvoir la santé et la sécurité au travail auprès des travailleurs/ Sensibiliser aux bonnes pratiques
- Diffuser les consignes de sécurité
- Proposer certaines améliorations de l'environnement de travail
- Accueillir et former les nouveaux embauchés, intérimaires et stagiaires
- S'assurer que les vérifications périodiques sont faites...

Public

- Tout employeur ; quels que soient l'effectif et le secteur d'activité de son entreprise
- Toute personne désignée par le chef d'entreprise comme « personne désignée compétente en santé sécurité » au titre des articles L4614-14 et L.4614-16 du code du travail, entendez un salarié compétent impliqué en matière de santé sécurité

Prérequis : Aucun

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Enjeux humains, financiers et économiques

Référent Santé Sécurité au travail : Exercer une mission de Prévention des Risques Professionnels

Méthodologie d'analyse des situations de travail

Détection des phénomènes dangereux

Principes généraux de prévention

Connaissances des risques professionnels

Différents acteurs, rôle et missions du Référent SS

Positionnement de l'entreprise face à ses obligations en termes de Santé et Sécurité au Travail


Mise en place d'une démarche de prévention, identification des risques, plan d'action

L'acquisition des compétences méthodologiques décrites dans le référentiel CNAM / INRS (Nécessite des mises en situation professionnelles (réelles ou reconstituées) avec retour collectif d'expériences)

L'évaluation est continue, complétée avec la restitution du travail réalisé pendant la période d'intersession.

Formateur certifié par le réseau Prévention

Dates & lieux

 26, 27 Septembre et 10 Novembre 2022

 Le Mans

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.
